AÉRO-CLUB
NATIONAL
DU PERSONNEL
DES INDUSTRIES
ÉLECTRIQUE ET GAZIÈRE

8, Rue de Rosny BP 629 - 93104 MONTREUIL CEDEX
Tél. : 01 49 20 94 09 www.aneg.org

Bernard BOYMOND
La Matassine
44 Chemin du Truchin
73370 Le Bourget du Lac
Tél. : 04 79 25 28 30
Portable : 06 88 70 42 51.
bernard.boymond@gmail.com

INFORMATIONS

Stage Initiation au Pilotage AVION 2010

CONTENU DU STAGE

Chaque session est constituée d'un groupe de 5 Stagiaires et se déroule du Lundi à 9 heures au Vendredi à 17 heures (jusqu'au Samedi ou Dimanche si pas terminé).
L'activité aéronautique se décompose en deux parties :

1. La théorie, dispensée au sol par l'instructeur, autour de l'avion

2. La pratique, qui est scindée en trois parties : - 3 h. d'initiation au pilotage,
   - 2 h. d'initiation à la navigation,
   -

Lorsque les Stagiaires ne pilotent pas, si l'avion utilisé le permet, ils peuvent participer au vol en tant qu'observateur.

La participation financière détaillée plus loin tient compte de la totalité des frais liés à l'activité Aéronautique. Les Taxes d'atterrissage, les éventuels droits d'entrée à l'Aéroclub ainsi que les frais de transport et d'hébergement sur place, restent à la charge du Stagiaire. Le cas échéant, les Correspondants Locaux pourront proposer des formules d'hébergement restauration.

Les heures de vol qui pourraient être effectuées, à la demande des stagiaires, au-delà du forfait établi resteront entièrement à leur charge, au Tarif Double Commande en vigueur, et réglées à l'Aéroclub ou à la SSA, avant leur départ.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Il est nécessaire :

- ✓ D'être **ouvrant droit** ou **ayant droit** des IEG
- ✓ D'avoir plus de 18 ans.
- ✓ D'être Membre de l'ANEG.

Les stages 2010 sont ouverts en priorité aux personnes n'ayant jamais eu l'occasion de participer à un stage d'initiation et aux personnes ayant déjà au moins participé une fois à un stage identique sans pour cela excéder 3 années successives.

LOCALISATION ET TARIFS DES STAGES

Les stages sont répartis sur le territoire de la façon suivante :

- ✓ 1 session à Aix les Milles (SSA de Marseille)
- ✓ 1 session à Moret sur Loing (SSA Paris)
- ✓ 1 session à Loudun (SSA de Poitiers)
- ✓ 1 session à Montélimar (SSA de Valence)

Le tableau ci-dessous présente les différentes possibilités offertes pour la saison 2010 :

Les Tarifs sont en Euros. La participation financière dépend du Coefficient Social
(T1 à T7, T8 à T13, T14 à +)
<2181<7671<7672<14599>14599

AERODROME	DATES	CODE	TARIF T1 à T7	TARIF T8 à T13	TARIF T14 à +
Aix les Milles	19 au 23/04	INIT VM 1	160 €	267 €	320 €
Episy (Moret sur Loing)	07 au 11/06	INIT VM 2	160 €	267 €	320 €
Loudun	28/06 au 02/07	INIT VM 3	160 €	267 €	320 €
Montélimar	5 au 10/07	INIT VM 4	160 €	267 €	320 €

Nota 1 : Le prix des stages est identique, pour un même stage, quelque soit le lieu.
Nota 2 : Le « redoublant » ne sera accepté que pour compléter un stage, et cela à concurrence de 3 années consécutives. Le tarif qu'il lui sera appliqué sera majoré de 20% par rapport au prix qu'il aurait payé avec son coefficient.
Nota 3 : Une réduction de 40% du coût moyen (incluse dans le tarif) est accordée aux participants des stages d'initiation avion et ULM des coefficients T1 à T7.

INSCRIPTION

Pour être valide, une inscription doit

- ✓ être faite par courrier (Fiche d'Inscription dûment datée et signée), la date du cachet de la poste déterminant l'ordre d'inscription et l'éventuelle liste d'attente,
- ✓ être accompagnée d'un chèque de la totalité du montant du stage,
- ✓ être accompagnée d'une photocopie de la Carte ACTIV en cours de validité, avec Coefficient Social validé.
- ✓ Etre accompagnée d'une Fiche d'Adhésion ANEG avec son chèque de 15 €uros pour les stagiaires qui ne sont pas déjà inscrits dans leur Section Sports Aériens (SSA).

LISTE D'ATTENTE

La liste d'attente permet de gérer les inscriptions en cas de désistement.

AÉRO-CLUB NATIONAL DU PERSONNEL DES INDUSTRIES ÉLECTRIQUE ET GAZIÈRE

Bulletin d'inscription à un stage Initiation au pilotage AVION 2010

NOM – Prénom ……

Adresse ……

……

Code Postal …… VILLE ……

☎ Domicile …… ☎ Professionnel …… ☎ Portable ……

Date de naissance : …… E-Mail ……

CMCAS d'appartenance …… Coefficient Social ……

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

✓ Etes-vous déjà monté dans un avion de tourisme : OUI NON

✓ Avez-vous déjà pris une ou plusieurs leçons de pilotage : OUI NON

Si OUI, c'était : - avion : Non - Oui : nombre d'heures : ……..
- ULM : Non - Oui : nombre d'heures : ……..
- planeur : Non - Oui : nombre d'heures : ……..

✓ Pour les adhérents ANEG, SSA d'appartenance : ……

Inscrivez ci-dessous vos choix dans l'ordre de vos préférences :
(Reporter le code de votre choix qui se trouve sur le document joint)

Choix 1 : …… Choix 2 : …… Choix 3 : ……

Date d'envoi : …… Signature : ……..

Bulletin à retourner à :
Bernard BOYMOND – 44 Chemin du Truchin – 73370 Le Bourget du Lac accompagné :

1. *D'un chèque, libellé à l'ordre de l'ANEG, de la totalité du montant du stage choisi (+ 20% pour les « redoublants » acceptés pour compléter un stage)*
2. *+ 15 Euros pour l'adhésion ANEG (Nouveaux).*
3. *D'une photocopie de la Carte ACTIV avec Coefficient Social validé.*

NOTA : Le chèque sera encaissé par l'ANEG à l'issue du stage.
En cas de désistement tardif - moins de 15 jours avant le début du stage – le règlement restera acquis à l'ANEG.